

Bulletin électronique

printemps 2010

Salutations de la directrice exécutive

Bonjour les amis!

Comme plusieurs d'entre vous savez déjà, le gouvernement de l'Ontario, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, a élaboré un nouveau modèle de services d'emploi qui donnera aux clients et aux employeurs un unique point d'accès amélioré à des services axés sur le client qui demeurent souples et qui répondent aux besoins des collectivités locales.

EMPLOI ONTARIO

Je suis heureuse de vous informer que Job Zone d'emploi a été choisi comme pourvoyeur des services offerts dans le cadre du nouveau modèle de prestation de services d'Emploi Ontario dans les comtés de Stormont et Dundas. Le comté de Glengarry sera desservi par Glengarry Liaison. Nous anticipons avec plaisir de poursuivre notre collaboration avec l'équipe de Glengarry Liaison et tous nos partenaires communautaires tant locaux que ruraux. Nous nous assurerons que les résidents et les employeurs de Stormont, Dundas et Glengarry connaîtront une transition uniforme des programmes de services d'emploi actuels d'Emploi Ontario au nouveau modèle de prestation de services qui entrera en vigueur le 1^{er} août 2010.

On se reparle bientôt!

Wendy



Deuxième carrière

Où cela va-t-il vous mener?

Pour venir en aide aux travailleurs mis en disponibilité ou au chômage dont les compétences ne suffisent pas pour trouver un emploi durable, Emploi Ontario (EO) a mis sur pied Deuxième carrière, un programme de formation et d'acquisition de compétences. L'objectif de Deuxième carrière est d'aider les personnes admissibles en leur accordant de l'aide financière pour suivre une formation dans les professions où la demande de travailleurs est documentée pour l'Ontario.



Deuxième carrière évolue constamment pour mieux servir les Ontariens. Les résidents de Stormont ou Dundas qui aimeraient plus de détails sur les nouvelles directives et les autres changements au programme, sont invités à naviguer le site Deuxième carrière à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/tcu/secondcareer/index.html> ou à passer chez Job Zone d'emploi et demander à voir une conseillère en matière d'emploi.

La conseillère en matière d'emploi fera une évaluation en trois volets pour déterminer l'admissibilité, la convenance et l'aide financière nécessaire pour Deuxième carrière. Si le/la candidat/e ne répond pas aux conditions définies dans le programme Deuxième carrière, la conseillère pourra examiner d'autres programmes parmi l'éventail de services d'EO et autres programmes et services d'emploi communautaires.

Ce n'est jamais le mauvais temps de s'inscrire au collège

Les gens retournent aux études pour toutes sortes de raisons; Andrea Mueller est venue au Collège Saint-Laurent pour reprendre une carrière qu'elle avait laissé tomber.

Depuis son adolescence, pendant qu'elle grandissait à Klaus en Autriche, Andrea savait qu'elle voulait travailler dans le domaine des soins infirmiers. Elle avait occupé un poste d'infirmière auxiliaire autorisée pendant trois ans avant de venir s'établir au Canada en 1987, mais elle n'a plus pratiqué son métier.

« Je m'adaptais à un nouveau pays et j'élevais mes enfants », explique-t-elle. « Mais je savais qu'un jour viendrait où je reprendrais mon métier. » Alors, quand les enfants ont vieilli, Andrea a décidé qu'il était temps de poursuivre la carrière qu'elle avait aimée. Elle voulait actualiser ses

connaissances des soins infirmiers et elle s'est donc inscrite au programme de techniques infirmières du Collège Saint-Laurent.

« Je n'ai eu aucune difficulté à réintégrer le domaine médical », se rappelle-t-elle. « Tant les cours que l'expérience pratique du programme m'ont très bien préparée au retour en soins infirmiers. J'ai passé deux années formidables au collège!

Andrea occupe maintenant un poste d'infirmière auxiliaire au St. Elizabeth Healthcare à Ottawa. Elle fait également partie du personnel paramédical de Medisys. Il n'a pas été aussi difficile qu'on aurait pu croire de retourner au collège après tant d'années. « En général, ce fut une excellente expérience. Le personnel enseignant a été formidable et très patient. Il nous a montré tout ce que nous devons apprendre. Je recommande très

fortement le Collège Saint-Laurent à quiconque. »



Pour en savoir davantage sur le programme 80+ offert dans les trois campus du Collège Saint-Laurent (Cornwall, Brockville et Kingston), rendez-vous à www.stlawrencecollege.ca, communiquez avec nous à dreamit@sl.on.ca ou composez le 613-345-0660, poste 88.

Si vous êtes intéressé à présenter un article pour le bulletin de nouvelles de Job Zone d'emploi, veuillez communiquer avec Julie Samson, Adjointe de direction, au 613-933-9675 ou par courriel ; jsamson@jobzonedemploi.ca